

VU la Constitution ;
VU la Charte de la transition ;
VU le décret n° 2014-001/PRES-TRANS du 18 novembre 2014 portant nomination du Premier Ministre ;
VU le décret n° 2014-004/PRES-TRANS du 23 novembre 2014 portant composition du gouvernement ;
VU la loi n° 032/2000/AN du 8 décembre 2000 portant création de la catégorie d'établissements publics de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT) ;
VU la loi n° 025-2010/AN du 18 mai 2010 portant régime juridique applicable aux emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des chercheurs au Burkina Faso ;
VU le décret n° 2002-113/PRES/PM/MESSRS/MEF du 20 mars 2002 portant transformation du Centre national de la Recherche scientifique et technologique en établissement public de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT) ;
VU le décret n° 2011-033/PRES/PM/MESS/MRSI/MEF/MS du 7 février 2011 portant organisation des emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires, des chercheurs et réglementation des fonctions d'assistant, d'enseignant à temps plein, d'attaché de recherche et d'ingénieur de recherche ;
VU décret n° 2013-855/PRES/PM/MRSI du 03 octobre 2013 portant organisation du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
VU le décret n° 2015-145/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 09 février 2015 portant attributions des membres du gouvernement ;
VU les résultats individuels de la 36^e session des comités consultatifs interafricains (CCI) du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES) ;
Sur rapport du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
Le Conseil des Ministres de la transition entendu en sa séance du 11 mars 2015 ;

Article 1 : Il est créé au titre de l'année 2014, dix-huit (18) emplois de chercheurs au Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST) et repartis ainsi qu'il suit :

<http://www.legiburkina.bf/m/Sommaires> JO/D%C3%A9cret 2015 00429%20%20%20%20%20%20%20%20%20%20%20%20%20%20%20%20%20%20%20%... 1/3

Ouagadougou, le 09 avril 2015

Michel KAFANDO

Le Premier Ministre

Yacouba Isaac ZIDA

Le Ministre des Enseignements
Secondaire et Supérieur

Filiga Michel SAWADOGO

Le Ministre de la Recherche
Scientifique et de l'Innovation

Jean Noël PODA

Le Ministre de la Fonction publique
et du Travail et de la Sécurité Sociale

Augustin LOADA

Le Ministre de l'Economie
des Finances

Jean Gustave SANON